

PROJET REGIONAL DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE METAP

DIRECTIVE DE LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVE

SUPPORTS À LA MISE EN ŒUVRE:

OUTIL PSP 5.1

**OPTIONS RELATIVES AU TRANSFERT DU PERSONNEL DE GESTION
DE DECHETS**

OUTIL PSP 5.2

OPTIONS RELATIVES A LA PARTICIPATION DU SECTEUR INFORMEL

OUTIL PSP 5.3

**EVALUATION DE LA DEMANDE TDR ET L'ENQUETE SUR LA
VOLONTE DE PAYER**

OUTIL PSP 5.4

**UNE COLLECTE DES DECHETS SOLIDES QUI FAIT BENEFICIER LES
REGIONS URBAINES PAUVRES.**

MAI 2004

**PROJET DE GESTION DES DECHETS SOLIDES
DANS LES PAYS DU MASHREQ ET MAGHREB**

DIRECTIVES REGIONALES - VOLUME 4

**SUPPORT A LA MISE EN ŒUVRE
OUTIL PSP 5.1, OUTIL PSP 5.2, OUTIL PSP 5.3, OUTIL PSP 5.4**

SOMMAIRE

1	OUTIL PSP 5.1 SOLUTIONS RELATIVES AU TRANSFERT DU PERSONNEL DE GESTION PUBLIQUE DE DECHETS.....	1
1.1	Introduction.....	1
1.2	Objectif.....	1
1.3	Comment Utiliser l'Outil.....	1
1.4	Licenciement de Main d'œuvre – un Obstacle Majeur pour la Privatisation.....	1
1.5	Des Approches pour Résoudre le Problème et les Implications Respectives.....	2
1.5.1	Geler le recrutement de nouveau personnel.....	2
1.5.2	Identification de nouvelles tâches et zones de service.....	2
1.5.3	Transfert de personnel vers un fournisseur du service privé.....	3
2	OUTIL PSP 5.2 SOLUTIONS RELATIVES A LA PARTICIPATION DU SECTEUR INFORMEL.....	4
2.1	Introduction.....	4
2.2	Objectif.....	4
2.3	Comment Utiliser l'Outil.....	4
2.4	Participation du Secteur Prive.....	4
2.5	Des Proches pour Résoudre le Problème et les Implications.....	6
2.5.1	Collecte des déchets.....	6
2.5.2	Activités de recyclage a partire de la source.....	7
2.5.3	Activités de recyclage a partire des ensevelissement des déchets.....	7
3	OUTIL PSP 5.3 EVALUATION DE LA DEMANDE TOR ET L'ENQUÊTE SUR LA VOLONTÉ DE PAYER.....	9
4	OUTIL PSP 5.4 UNE COLLECTE DES DECHETS SOLIDES QUI FAIT BENEFICIER LES REGIONS URBAINES PAUVRES.....	10

1 OUTIL PSP 5.1 SOLUTIONS RELATIVES AU TRANSFERT DU PERSONNEL DE GESTION PUBLIQUE DE DÉCHETS

1.1 INTRODUCTION

Ce document inclut une description de plusieurs solutions et leurs implications en ce qui concerne le transfert du personnel de gestion publique des déchets dans le cadre d'une privatisation des services de gestion des déchets.

Le présent document sera considéré en association avec les directives régionales de la participation du secteur privée développées par le projet régional de gestion des déchets solides METAP.

Une analyse minutieuse des différentes solutions décrites et expérience gagnée de toute la région devrait mener à la résolution efficace des questions sociales évoquées dans le PSP.

1.2 OBJECTIF

L'objectif de ce document est d'aider les pays sous le projet PRGDS de METAP à identifier les implications sociales du processus de prestation de service de PSP et à sélectionner l'approche la plus appropriée pour obtenir une introduction lisse et efficace de la privatisation dans le secteur de la gestion des déchets. L'emploi a été identifié comme étant une des questions majeures qui empêchent souvent le processus de privatisation sur toute la région. Les leçons tirées de plusieurs projets sur la région sont indiquées dans ce document.

1.3 COMMENT UTILISER L'OUTIL

L'outil expose des approches différentes et il est fait pour s'en servir en tant que liste de vérification pour évaluer des solutions et réviser les leçons tirées de toute la région

1.4 LICENCIEMENT DE MAIN D'ŒUVRE – UN OBSTACLE MAJEUR POUR LA PRIVATISATION

Un des principaux objectifs pour impliquer le secteur privé dans la prestation des services de collecte de déchets est de fournir des services plus efficaces et plus rentables. Les entreprises du secteur privé sont supposées utiliser un matériel plus efficace et encourager ainsi que motiver leur personnel d'une manière efficace. Un contrat de service typique de collecte des déchets et balayage des rues est livré sur la base que le personnel et le matériel pour exécuter les services seront fournis par l'entrepreneur privé.

Cependant, une inquiétude pressante pour tous les fournisseurs de la gestion publique des déchets (par exemple gestion des déchets municipaux ou départements publics de nettoyage) est de minimiser le licenciement d'employés de gestion des déchets dans le cadre du projet PSP.

Dans plusieurs pays METAP, ce n'est pas pratique de licencier des employés du secteur publics et il est même difficile, ce qui crée souvent plusieurs problèmes sociaux. Les questions clés qui devront être posées incluent : Que faire du personnel d'un département qui n'est pas exigé par un opérateur du secteur privé ? Comment minimiser les conflits sociaux avec les ouvriers individuels et leurs syndicats / partis politiques ?

Ce problème devient même plus sérieux dans le cas où les fournisseurs du service public seraient déjà en sureffectif. (Le cas a été reporté d'une grande ville qui a été servie par un personnel total de 3000 personnes parmi lesquelles seulement un nombre approximatif de 1500 serait exigé pour fournir un service efficace.)

1.5 DES APPROCHES POUR RESOUDRE LE PROBLEME ET LES IMPLICATIONS RESPECTIVES.

1.5.1 GELER LE RECRUTEMENT DE NOUVEAU PERSONNEL

Puisque PSP sera inclus comme étant une partie du service ou le service en entier, le premier pas qui devrait être pris est d'arrêter le recrutement de personnel du secteur public dès que possible et quand il est réalisable. Sur une période de temps étendue, le volume de la main-d'œuvre publique va être réduite puisque les anciens ouvriers partiront à la retraite et les autres ouvriers chercheront de nouvelles opportunités de travail dans le secteur privé. Cela mettra en œuvre une phase d'insertion d'opérateurs du secteur privés selon une approche d'acquisition graduelle en faveur de plusieurs secteurs de service. Cependant une telle approche par étapes a besoin d'une longue période afin de pouvoir réduire le nombre total d'ouvriers.

1.5.2 IDENTIFICATION DE NOUVELLES TACHES ET ZONES DE SERVICE

Dans le cas où l'arrêt des recrutements reste insuffisant ou irréaliste, la priorité sera de distribuer le personnel du secteur public sur d'autres départements.

Exemple: Pendant la privatisation par étapes des services de gestion des déchets au Caire, le personnel du secteur public a été distribué sur d'autres secteurs de service qui n'étaient pas de tout servis précédemment ou qui nécessitaient plus de personnel afin d'augmenter le niveau du service dans la zone. Après la privatisation de trois des quatre zones de service les plus importants, le personnel a été autorisé à déménager à leurs gouvernorats d'origine en dehors du Caire afin de fournir leurs services aux utilités publiques respectives. En outre, il y a au Caire un groupe spécial de collecte de déchets au sein du secteur public qui peut prendre la prestation de ces services dans le cas d'une mauvaise exécution de l'opérateur privé.

Si aucune réduction rapide du personnel n'est possible, des démarches devront être prises pour créer de nouveaux rôles et des nouvelles tâches pour ce personnel au sein d'autres secteurs du service public.

Exemple : Il a été reporté de la Tunisie que le personnel de collecte de déchets a été déplacé vers d'autres départements de l'administration municipalité tel que le balayage des rues ou l'entretien des espaces verts. En combinaison avec une réduction totale de recrutement dans tous les départements, ceci a conduit à une situation ne nécessite aucun licenciement.

De plus, un recyclage pourrait être offert au personnel du secteur public afin de mettre au niveau leurs qualifications pour travailler dans d'autres départements du secteur publics ou de les encourager à chercher du travail dans le secteur privé. Cela pourrait inclure aussi la création de micro-entreprises.

1.5.3 TRANSFERT DE PERSONNEL VERS UN FOURNISSEUR DU SERVICE PRIVE

L'approche standard pour réduire le nombre de personnel du secteur public est d'obliger le nouveau fournisseur du service du secteur privé à prendre la totalité ou au moins une portion définie du personnel public. Cette obligation est communément pré-définie dans les documents relatifs à l'offre et fixée dans le contrat.

Ces options paraissent être très attirantes pour le secteur public puisqu'elles évitent les exigences normales du gouvernement concernant l'indemnité de licenciement. Une telle approche pourrait être injuste aux employés âgés qui ont travaillé pendant plusieurs années dans le secteur public avec l'attente de sécurité de l'emploi et une pension complète.

Cependant, cette approche a des inconvénients éventuels. Dans le cas où le nombre d'employés devant être transféré à un opérateur privé serait excessif, ses chances d'accroître son efficacité (et de réduire ses coûts) sont durement limitées. Les services vont donc vraisemblablement continuer à être fournis d'une manière inefficace.

Exemple : Il a été rapporté de la Jordanie (Akaba) qu'une telle obligation a finalement conduit au licenciement de 50% de l'ancien personnel du secteur public et l'obligation de payer des compensation / prime de licenciement (1 mois de salaire).

De plus, dans toute la région les opérateurs du secteur privés ne mesurent pas la motivation, performance et productivité de personnel du secteur public. Les opérateurs préfèrent par conséquent embaucher de nouveau personnel au lieu de prendre le personnel du secteur public. En outre, le salaire dans les utilités de la gestion des déchets publiques est habituellement assez généreux pour quelque personnel aîné qui n'est souvent pas disposé à être transféré au secteur privé.

Cependant, il y a des exemples de transferts réussis de personnel du secteur public :

Exemple : En Alexandrie le nouvel entrepreneur de gestion des déchets ONYX a été obligé de prendre du personnel de gestion des déchets public. Il a équipé le personnel avec de nouveaux uniformes et de véhicules et il a réussi à les motiver et à les encourager. Actuellement, il est avancé que le personnel est fier de travailler dans le secteur de gestion des déchets et les emplois sont attrayants.

Pour gérer la question de transfert de personnel, diverses solutions devront être explorées. Le soumissionnaire du secteur privé devrait être tenu de définir des prix différents pour divers scénarios qui impliquent le rachat de tout le personnel, une partie sélectionnée ou aucun personnel. En se basant sur ces options estimatives, l'autorité contractant a l'opportunité de sélectionner une option appropriée.

2 OUTIL PSP 5.2 SOLUTIONS RELATIVES A LA PARTICIPATION DU SECTEUR INFORMEL

2.1 INTRODUCTION

Ce document inclut une description de plusieurs solutions et leurs implications en ce qui concerne les effets sur le Secteur Informel dans le cadre de la privatisation des services de gestion des déchets.

Le document devrait être considéré en association avec la Directive Régionale sur la Participation du Secteur Privée, développée sous le Projet Régional de la Gestion des déchets Solides de METAP.

L'analyse minutieuse des différentes solutions décrites et une expérience sur toute la région devraient mener à la résolution efficace des questions sociales impliquée dans PSP.

2.2 OBJECTIF

L'objectif de ce document est d'aider les pays sous le projet PRGDS de METAP à identifier les implications sociales du processus de prestation des services de PSP et à sélectionner l'approche la plus appropriée pour obtenir une introduction lisse et efficace de la privatisation dans le secteur de la gestion des déchets. Les impacts potentiels sur le Secteur Informel sont des questions importantes qui devraient être considérées comme étant une partie du processus PSP sur toute la région. Les leçons tirées de plusieurs projets sur la région sont soulignées dans ce document.

2.3 COMMENT UTILISER L'OUTIL

L'outil expose des approches différentes et il est fait pour s'en servir en tant que liste de vérification pour évaluer des solutions et réviser les leçons tirées de toute la région

2.4 PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVE

Dans tous les pays de la METAP il y a une participation étendue du Secteur Informel dans la prestation de services de gestion des déchets. Le Secteur Informel prend part à une collecte de porte à porte, joue un rôle majeur quant au recyclage (par exemple : bouteilles en plastiques, boîte en métal, papier, verre, etc.) des ménages, et de la récupération des décharges d'ordures.

La mise en oeuvre de PSP est accompagnée communément par des changements du système de la gestion des déchets, tel qu'en développement un nouveau système de collecte (par exemple les récipients) et une exploitation améliorée des installations, ainsi que l'introduction de nouveaux systèmes du recyclage. Ces changements ont généralement un impact sur le Secteur Informel. Fréquemment, les nouveaux systèmes sont en conflit avec les méthodes actives du Secteur Informel.

En revanche PSP offre aussi une occasion d'impliquer le Secteur Informel, d'améliorer leurs conditions de l'exploitation et de formaliser le secteur pour faire évoluer les micros et petites entreprises. Ces occasions sont particulièrement disponibles en ce qui concerne le développement de systèmes du recyclage efficaces.

Les avantages des systèmes existants de la récupération informelle des matières sont décrits dans le tableau suivant :

Avantages des systèmes existants de la récupération informelle des matières :

Création d'emploi et de revenu : La pauvreté et le chômage sont les principales raisons pour lesquelles les gens choisissent d'entrer de le secteur de la récupération des matières. L'économie de récupération fournit du travail pour un grand nombre de gens qui auraient autrement fait recours à la mendicité ou au crime pour vivre. En outre, les systèmes de récupération non officiels peuvent être transférés avec soin dans le secteur "officiel" et donc devenir des entreprises payants des impôts au moyen terme.

Les économies encourues à travers la réduction de poids et volume de déchets municipaux pour la collecte et l'élimination finale : les ramasseurs de déchets et les petites entreprises de récupération de matières jouent un rôle important dans la réduction du volume des déchets qui nécessitent une collecte, un transport et une élimination par le gouvernement local. Cela peut aider la municipalité à encourir de réelles économies sur le coût de leurs services.

L'extension de la durée de vie des décharges d'ordures par l'économie dans les espace vides : et on aura comme conséquence directe de la réduction du volume de l'élimination finale par la récupération de matière, la durée de vie des décharges d'ordures utilisées par la municipalité est étendu, ce qui fait faire, aussi, des économies à la municipalité via une réduction d'investissement dans de nouvelles installations.

La préservation des ressources naturelles : La récupération des matières réduit la quantité de matières premières exigée dans le processus de la production des industries de base. Le papier, le plastique et les métaux peuvent être rendus au procédé de production et donc réduire l'approvisionnement en bois, huile et minerai pour la production. Le recyclage d'aluminium est l'exemple le plus connu, puisque des économies considérables en énergie peuvent être faites en recyclant de petits morceaux d'aluminium, ce qui mène à faire des économies de combustibles et d'autres sources d'énergie.

Des économies sur les devises via la réduction des coûts d'importation de matières et d'énergie : Dans des systèmes nationaux de récupération de matières très bien établi, où les grandes proportions de matières secondaires sont récupérées, les économies sur les devises peuvent être faites puisque le volume d'importations de quelques entrées premières pour la production peuvent être substituées par des matières secondaires localement récupérées.

Le développement des systèmes secondaires de récupération des matières 'officialisés' est coûteux et difficile : Dans plusieurs de pays industrialisé / à haut-revenu, les systèmes coûteux de récupération de matières sont ré-établis à présent, comme par exemple le système 'Green Point' ('à la responsabilité du producteur') en Allemagne. Dans ces pays, à cause de l'industrialisation et du niveau de vie croissant, le marché de travail a changé de l'emploi dans les systèmes de récupération non officiels vers des systèmes de gestion de déchets mécanisés en général. Le temps d'amener les inquiétudes environnementales sur la scène politique, les systèmes originaux de récupération de matériels avaient déjà disparu et des fortes pressions politiques ont été faites pour re-développer encore le système. Une telle erreur devrait être évitée dans les pays en voie de développement. Les systèmes existants de la récupération des matières devraient être conservés et devraient être supportés et une attention devrait être accorder pour ne pas avoir d'impacte sur ces systèmes fonctionnant en développant des systèmes centralisés.

Source : Guide de planification stratégique pour le PRGDS, Banque Mondiale

2.5 DES PROCHES POUR RESOUDRE LE PROBLEME ET LES IMPLICATIONS

2.5.1 COLLECTE DES DÉCHETS

Il y a plusieurs exemples dans la région où la mise en œuvre de services privatisés de collecte des déchets a mené à des conflits avec le Secteur Informel qui a auparavant pris part à la prestation de services de collecte des déchets. Un des exemples le plus significatif est la mise en œuvre d'un système privatisé de gestion des déchets au Caire et l'impact de ceci sur le précédent système des Zabbaleen. L'introduction du nouveau système de collecte de déchets a interféré avec les pratiques des ramasseurs de porte à porte des déchets Zabbaleen et avec leurs activités de recyclage de plusieurs parties de déchets. Cet exemple est décrit en détail dans l'étude de cas [PA&CP 01](#). Jusqu'à maintenant, aucune approche définitive et satisfaisante pour résoudre le problème n'a été identifiée.

Une première option pourrait être **une participation plus sérieuse du Secteur Informel dans le système**, y compris l'attribution de performance des tâches spécifiées de gestion de déchets :

Un exemple d'une telle tâche consiste à collecter des déchets des ménages y compris la séparation des fractions recyclables et le dépôt de déchets résiduels dans un récipient séparé comme une interface pour l'opérateur contracté de gestion des déchets. Une telle participation aurait besoin d'une définition claire des tâches, interfaces et d'un mode de paiement afin d'éviter des conflits ou double paiement. (Par exemple, au Caire beaucoup de ménages paient un prix sur la gestion de leurs déchets à travers leur facture d'électricité, mais de plus sont encore chargés par les collecteurs de déchets Zabbaleen pour porte à porte collection de déchets).

Une autre solution serait **d'exclure une région entière** du processus de la privatisation en développant un accord pour entretenir une région particulière par le Secteur Informel. Le Secteur Informel formalisé (qui consiste de micro et petites entreprises MSE) pourrait fournir alors des services dans la zone jusqu'un point de remise de service aux opérateurs contractés et à une interface bien définie. Les régions avec contenu élevé de matières recyclables sont particulièrement attirantes pour ceci. Une description détaillée sur la manière de développer un projet pilote pour les MSE relative à la collecte des déchets est décrite dans le document : "Gestion des déchets solide municipale : Impliquant les micros et petites entreprises - Directives pour les Directeurs Municipaux." Haan et al.; SDC, GtZ, SKAT.

L'approche pour impliquer le Secteur Informel est souvent compliquée dû au fait qu'un accord commun avec le Secteur Informel est difficile à accomplir parce qu'ils n'ont pas ordinairement de représentant / porte-parole particulier et ne sont pas vraiment intéressés par un travail avec l'administration du secteur publique. De plus, de tels accords ont besoin d'être identifié **avant privatisation et préparation de ToR** pour le nouvel entrepreneur afin de définir les interfaces relatives. Après avoir contracté un fournisseur du service privé, la considération du Secteur Informel serait très limitée. En particulier, le fait d'ignorer les activités de ce secteur en développant un nouveau système de gestion des déchets pourrait mener à de graves problèmes sociaux, tel que vider des récipients de déchets et polluer le voisinage afin de séparer les matières recyclables.

Une autre approche pour résoudre le problème pourrait être d'encourager le fournisseur du secteur privé à **embaucher du personnel du Secteur Informel**. Cependant, il a été rapporté plusieurs fois que lors de ces occasions de travail dans les sociétés privées ont été offertes, les ouvriers du Secteur Informel ont préféré de continuer plutôt leur entreprises indépendantes qu'accepter un emploi stable.

Des problèmes similaires se produisent aussi en ce qui concerne la substitution de **petits entrepreneurs de collecte** par des opérateurs internationaux de gestion des déchets qui exécutent des contrats étendus pour une ville entière. Un exemple du Caire a été cité où les petits prestataires du service précédents ont saboté le matériel du nouvel entrepreneur. Ce genre de conflits pourrait être limité en encourageant de nouveaux opérateurs de gestion de déchets à faire travailler des entreprises de collection de déchets précédentes pour un temps.

2.5.2 ACTIVITES DE RECYCLAGE A PARTIRE DE LA SOURCE

Un excellent exemple de la manière par laquelle on pourrait impliquer des anciens ouvriers du Secteur Informels et créer de nouvelles occasions formelles propices, est la mise en oeuvre du **système du recyclage ECOLEF** en Tunisie. Une description détaillée du système ECOLEF est donnée dans l'étude de cas [PA&CP 06](#). Le système ECOLEF offre une grande occasion de faire des bénéfices sur l'environnement (dû aux taux du recyclage élevés) et en même temps de fournir des avantages sociaux et des bénéfices sur l'emploi.

Le système ECOLEF est basé sur l'**inscription et les contrats simples** avec les ramasseurs des matières recyclables qui leur donnent un certain degré de confort et de sécurité de paiement sans retard. Le paiement est basé sur la quantité de matière livrée. De plus, les premières étapes pour un support financier ont été développées. Actuellement, il a été considéré de fournir des micros crédits aux ramasseurs des déchets afin de développer et à étendre leur affaire et les rendre plus efficaces et plus avantageuses (par exemple pour la fourniture de matériel plus efficace qui varie des brouettes jusqu'à petits camions pour transporter les matières ramassées). De ce fait, le développement des micros et petites entreprises profitables sera appuyé par le système ECOLEF. Cependant, la mise en oeuvre d'un tel système a besoin d'un fort support de la part du gouvernement afin de développer **une politique et un cadre juridique** nécessaires aussi bien que le système de la **recouvrement des coûts** exigé. Une **campagne de sensibilisation publique** est nécessaire pour informer les ménages de l'approche et recevoir leur support.

2.5.3 ACTIVITES DE RECYCLAGE A PARTIRE DES ENSEVELISSEMENT DES DECHETS

Le développement et la mise en oeuvre de nouveaux lieux d'ensevelissement des déchets sanitaires ont des impacts sur les activités de fouilleurs non officiels et des ramasseurs qui travaillent sur les lieux d'ensevelissement des déchets et essayent de ramasser des matières recyclables. En fait, l'opération adéquate d'ensevelissement des déchets sanitaire est en conflit avec les activités de fouille pour différentes raisons :

- (a) Fouiller nécessite une région étendue afin de permettre aux fouilleurs de choisir les matières recyclables. Cependant, un des objectifs d'ensevelissement des déchets sanitaire est de limiter la zone de décharge en plein air.

- (b) (b) Les fouilleurs et les ensevelisseurs réguliers qui utilisent des machines d'ensevelissement des déchets se bloquent mutuellement et il y a un grand risque d'accidents.
- (c)
- (d) (c) Les conditions de travail pour les fouilleurs dans la zone de décharge sont généralement insalubres.

Afin de résoudre ce problème mais en même temps donner au Secteur Informel la chance d'être impliqué dans la prestation des services, une approche étape par étape pourrait être adoptée.

Le premier pas serait de **limiter le nombre des fouilleurs** sur le lieu d'ensevelissement des déchets et de délivrer un **permis spécial / autorisation** de la part de l'autorité publique. De telles approches ont été introduites aux lieux d'ensevelissement des déchets à Tunis et à Damas. Les permis, combinés avec l'emploi d'une identification (par exemple des badges ou insignes) permettent le contrôle de leurs activités et la possibilité de sanctionner des comportements inadmissibles tel que des activités dangereuses à côté des machines ou oublier des piles de matières recyclables sur le site pour une période plus longue que prévue.

En même temps les **opérations d'ensevelissement des déchets** pourraient être légèrement ajustées pour limiter le risque d'accidents par les camions de déchargement, des compacteurs ou des bulldozers. La zone de déchargement pourrait être divisée en deux et changer alternativement les sections dans certaines les déchets sont compactés et dans d'autres les fouilleurs travaillent.

En étant une approche à long terme, la participation des fouilleurs dans un **système technique de séparation des déchets** pourrait être considérée (par exemple le développement d'installations de triage simples sur le site d'ensevelissement des déchets). Une telle approche est à l'étude dans les lieux d'ensevelissement des déchets sanitaires à Amman en Jordanie.

3 OUTIL PSP 5.3 EVALUATION DE LA DEMANDE TOR ET L'ENQUÊTE SUR LA VOLONTÉ DE PAYER

"L'ÉVALUATION DE LA DEMANDE TOR ET L'ENQUÊTE SUR LA VOLONTÉ DE PAYER", a été préparé dans le cadre du pack de directives de la Participation du Secteur Privée à la gestion municipale des déchets solide (Annexe A9 de la Partie III Outils pour préparer la participation du secteur privée), fournit des termes de référence pour l'évaluation des besoins des clients.

(http://www.worldbank.org/urban/solid_wm/erm/CWG_folder/guidancepack_part3.pdf)

4 **OUTIL PSP 5.4 UNE COLLECTE DES DECHETS SOLIDES QUI FAIT BENEFICIER LES REGIONS URBAINES PAUVRES**

"La collecte de déchets solides qui fait bénéficier les régions urbaines pauvres" a été préparé par le groupe de travail collaborateur sur GDS dans les pays au moyen et bas revenu, et est le résultat d'un atelier organisé à Dar es Salam en mars 2003. Il fournit de directives de haut niveau pour les autorités municipales avec considération spéciale à la collecte de déchets dans des régions pauvres, la participation du Secteur Informel et conscience du public. (<http://www.skat-foundation.org/activities/ws/cwg/cwg.htm>)